



# REMAUFENS INFOS

NOVEMBRE 2013 **COMMUNE DE REMAUFENS**



## Principales informations

Depuis mai 2013, le Conseil communal a :

- Donné un préavis favorable au projet de rattachement pour la gestion administrative du futur service social du district ainsi que du service des curatelles au Réseau Santé de la Veveyse.
- Décidé d'octroyer le droit de cité communal à Mesdemoiselles Tânia et Liliana Fernandes Corte Real ainsi qu'à Monsieur et Madame Charles et Noreen Lucas et leurs enfants Christopher et Matthew.
- Décidé de ne pas entrer en matière, suite à la demande lors d'une assemblée communale, pour l'installation de toilettes publiques vers la salle polyvalente.
- Engagé Madame Andie Pasche pour le poste de monitrice de natation pour nos élèves.
- Signé la convention concernant l'utilisation de la tranchée filtrante à Rathvel, en étroite collaboration avec Monsieur Alexis Tâche que nous remercions, et décidé de raccorder le chalet d'alpage de Rathvel au réseau d'eau potable de la commune de Châtel-St-Denis.
- Préavisé favorablement le maintien de la circonscription traditionnelle des cercles électoraux de la Glâne et de la Veveyse avec la mise en œuvre du système bi-proportionnel à l'échelle du canton.



- Adjugé les travaux d'appareillage à l'entreprise H. Pousaz et Fils SA à Palézieux et à la société JPF Construction SA à Bulle les travaux de génie civil pour le remplacement de la conduite d'eau de la Route Villageoise 1 à 17.
- Adjugé à F. Bossel à Grattavache : les travaux d'élargissement du Chemin du Mont avec la construction d'un caisson en bois ainsi que les travaux de la 2<sup>ème</sup> étape du mur de soutènement à la déchetterie.
- Adjugé à la Corporation forestière de la Basse-Veveyse les travaux de remplacement de l'escalier en bois qui relie la Route du Crage au terrain de football.
- Adjugé à Manuel Tâche Sàrl à Remaufens les travaux de fondation du columbarium, du mur, de la rampe et du pavage au cimetière.
- Adjugé à l'entreprise Duplirex SA à Givisiez la fourniture du mobilier pour la nouvelle salle de classe et pour l'accueil extrascolaire situés dans le bâtiment administratif.
- Adjugé les travaux de finition pour le génie-civil à Mology à Manuel Tâche Sàrl à Remaufens et pour l'appareillage à H. Pousaz et Fils SA à Palézieux.
- Adjugé à l'entreprise Aba-Geol SA à Fribourg le mandat pour la délimitation des zones S de protection du puits et des captages de nos sources de Mology.

## Principales informations (suite)

- Supervisé l'exercice du CSPI-CR Châtel-St-Denis/Remaufens qui s'est déroulé le samedi 7 septembre 2013 autour de la ferme de Monsieur Gabriel Villard à la Route du Pilon 41.
- Participé à la manifestation de la fête nationale et désigné Madame Renée Genoud, Vice-Syndique, comme oratrice de la soirée.
- Participé à la manifestation organisée par la Municipalité de Maraçon pour fêter les 100 ans de leur réseau d'eau et les 10 ans de la fusion La Rogivue - Maraçon.
- Participé à la partie officielle du 20<sup>ème</sup> giron des jeunesses veveysannes à Châtel-St-Denis.
- Rencontré Monsieur Eric Charrière, Président de la Direction de la Banque Raiffeisen Moléson, pour manifester notre étonnement au sujet des nouveaux horaires d'ouverture de leur agence de Remaufens et connaître leur politique d'avenir.
- Participé à une séance d'information sur la mise en œuvre de la loi sur les eaux et le premier projet de délimitation des bassins versants.
- Participé au 20<sup>ème</sup> anniversaire de la société La Boule de Remaufens.
- Assisté au traditionnel vernissage de l'exposition d'automne organisée par le Groupe Animation Villageoise. Le Conseil communal a profité de cette occasion pour remercier cette société pour l'organisation de manifestations villageoises et la pose de décorations.
- Participé à l'inauguration des nouveaux bâtiments de la société Wydler SA à Bossonnens.
- Participé à la séance du comité du Syndicat du chemin forestier Montgevin-Perry-Rathvel en vue de la réfection de la route et pris acte de l'adjudication de ces travaux à l'entreprise Surchat SA à Châtel-St-Denis.
- Participé à l'assemblée générale de la crèche « Le Chat Botté » à Bossonnens.
- Participé à la visite, organisée par Greenwatt du Groupe E, des éoliennes du Mont-Crosin avec des membres de la commission d'énergie et rencontré cette même société dans le but d'étudier la faisabilité du turbinage des eaux de Mology.
- Assisté avec les membres de la commission d'énergie et d'urbanisme à la présentation de la société Effiteam concernant le sujet des énergies et du processus de cité de l'énergie.
- Assisté à l'inauguration de l'école enfantine et primaire du Lussy à Châtel-St-Denis.
- Pris connaissance du projet en vue de l'agrandissement du Cycle d'Orientation à Châtel-St-Denis avec la création de 8 classes supplémentaires.
- Étudié la possibilité de création d'une salle de classe dans le bâtiment scolaire en lieu et place des anciens locaux de l'Administration communale.
- Pris acte et félicité Madame Aurélie Fontaine, secrétaire communale, pour la réussite de l'examen du premier module de la formation de cadre en administration communale (connaissances pratiques et ressources humaines).
- Pris acte de la décision du SeCA concernant les nouvelles procédures de mise à l'enquête qui sont plus astreignantes. Nous rendons les requérants attentifs au fait qu'ils doivent se conformer aux nouvelles exigences afin que le Conseil communal puisse donner une suite rapide et favorable à leur demande.
- Constaté un glissement de terrain proche des galeries en amont de nos sources d'eau de Mology. Environ 400 m<sup>3</sup> de matériaux déstabilisés ont dû être évacués.
- Pris acte de l'ouverture du Service officiel des curatelles de la Veveysse à la Route des Misets 3 à Châtel-St-Denis (bâtiment de l'ancien hôpital).



## 90 ans en 2013

Cette année trois personnes, nées en 1923, ont fêté leurs 90 ans soit :

- ❖ Madame Séraphine GENOUD le 10 mars
- ❖ Monsieur Louis DORTHE le 22 septembre
- ❖ Madame Thérèse TACHE le 16 octobre

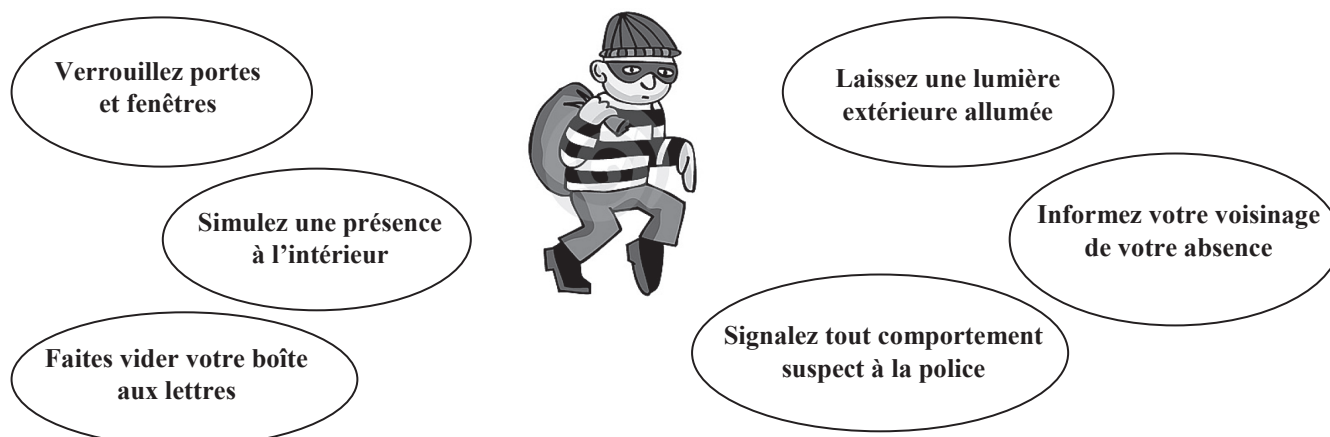


En collaboration avec le Conseil de Paroisse, le Conseil communal leur a remis un présent de leur choix à cette occasion.

Nous leur souhaitons nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour la suite.

## Cambriolages

Les cas de vols par effraction commis entre le début de l'automne et la fin de l'hiver sont fréquents. La population est appelée à collaborer pour prévenir ce phénomène, en signalant à la police, tout comportement ou fait inhabituels, par exemple des personnes et des véhicules suspects. Voici quelques moyens de prévention simples :



Prenez garde aux personnes et véhicules suspects dans votre quartier.  
Annoncez immédiatement les événements inhabituels à la police (tél. 117).

## Calendrier des votations 2014

Votations fédérales les 9 février, 18 mai, 28 septembre et 30 novembre 2014.

### Il est si facile de voter

Pour le vote anticipé, l'enveloppe, munie de votre signature manuscrite, doit parvenir au Secrétariat communal ou être déposée dans la boîte aux lettres au plus tard jusqu'à 10h00 le dimanche du scrutin. Pour le vote par correspondance, veuillez biffer votre adresse qui doit cependant rester lisible.

Le bureau de vote est ouvert le dimanche du scrutin entre 11h00 et 12h00.



## Ecoles

### Organisation des classes 2013-2014

1H et 2H	Annelise Nicolet
1H et 2H	Pauline Torche et Mireille Pauchard
3H et 4H	Patricia Jaquier
4H et 5H	Stéphanie Kneuss et Aurore Berset
7H	Gaëlle Mele Beney
6H et 8H	Annie Reutenauer



**Nous souhaitons la bienvenue à Madame Stéfanie Jeanneret au sein de la commission scolaire.**

**Nous la félicitons chaleureusement pour sa nomination et lui souhaitons plein succès dans l'exercice de cette fonction.**

*Vacances de Noël du lundi 23 décembre 2013 au vendredi 3 janvier 2014.*

*Vacances de Carnaval du lundi 3 mars au vendredi 7 mars 2014.*

*Vacances de Pâques du lundi 14 avril au vendredi 25 avril 2014.*

*L'année scolaire 2013-2014 se terminera le vendredi 4 juillet 2014.*

*L'année scolaire 2014-2015 débutera le jeudi 28 août 2014.*

**Le Conseil communal rappelle qu'il est strictement interdit de s'arrêter le long de la route devant le bâtiment scolaire pour y déposer les enfants. La police effectuera des contrôles.**

## Réception des jeunes citoyens nés en 1994 et 1995

Le samedi 14 septembre 2013, le Conseil communal a reçu les jeunes citoyennes et citoyens ayant atteint leur majorité en 2012 et 2013. Après la traditionnelle visite du site de Mology, nous avons pris un apéro sur place, puis partagé un repas à la Buvette du chalet d'alpage de notre Commune à Rathvel.



**Présents : Jérémy Gamba, Dylan Tâche, Stéphanie Litzistorf, Yann Balmat, Line Ruffieux, Erblin Kasa, Alicia Vauthey, Anthony Liaudat, Ayman Déglise, Victor Lazarovski, Steve Bornoz.**

## Accueil extrascolaire

Notre accueil extrascolaire (AES) a ouvert ses portes le 26 août 2013, au rez-de-chaussée du bâtiment situé à la Route Villageoise 53.

**Madame Audrey Abramowicz, responsable de l'AES, accueille les enfants de la 1<sup>ère</sup> enfantine à la 6<sup>ème</sup> primaire selon les horaires suivants :**



Matin : 6h45 à 8h15    Matinée : 8h15 à 11h30 (mardi et vendredi)  
Midi : 11h30 à 13h15 (sauf le mercredi)      Soir : 15h30 à 18h30 (sauf le mercredi)

L'accueil extrascolaire est fermé durant les vacances scolaires.

Les repas sont livrés par le P'tit Mag Traiteur à Remaufens.

Les enfants, encadrés en dehors des heures de classe, réalisent diverses activités (jeux, bricolages...).

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter  
l'AES au 021 931 40 77 ou l'Administration communale 021 948 80 84.**

## Feux d'artifice



A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, conformément à la loi fédérale sur les substances explosibles, les artificiers devront bénéficier d'un permis d'emploi leur permettant de manipuler des feux d'artifice de la catégorie 4 (grosses batteries et compositions).

L'acquisition et la mise à feu de cette catégorie nécessitera également une autorisation, octroyée par la Police cantonale, la Commune et la Préfecture. Le requérant devra adresser sa demande à la Police cantonale au plus tard 14 jours avant la date de l'évènement en utilisant le formulaire prévu à cet effet. Un émolument de Fr. 30.— pour l'octroi de l'autorisation de mise à feu sera facturé par la Préfecture.



Plus d'informations à ce sujet se trouvent sur le site : [www.policEFR.ch](http://www.policEFR.ch)

## Astuces énergétiques



**Le canton de Fribourg se mobilise pour économiser l'électricité et se met en mode OFF**  
**Ensemble, nous pouvons économiser plus de 20 millions de francs d'ici 2015**  
**Même en période de fêtes, c'est facile d'économiser l'électricité :**

**Guirlandes lumineuses ? Choisissez des LED !**

**Eclairage de fêtes ? Mettez une minuterie et limitez-le à la période des fêtes !**

**Cadeaux de Noël ? Evitez les gadgets électriques !**

**Vacances de fin d'année ? Mettez vos appareils sur OFF !**

Tout savoir sur les économies d'électricité

[www.off-fr.ch](http://www.off-fr.ch)



CAMPAGNE  
CANTONALE  
D'ÉCONOMIE  
D'ÉLECTRICITÉ



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG  
[WWW.FR.CH](http://WWW.FR.CH)

## Information sur la qualité de l'eau potable de Mology



Durant l'année 2013, des prélèvements ont été régulièrement effectués dans notre réseau d'eau. Tous les échantillons étaient conformes aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

Malgré ces résultats, nous avons l'obligation de maintenir le traitement de notre eau par chloration jusqu'à l'installation d'un système de désinfection par rayons ultra-violet.



## Vente de sapins de Noël

Cette année, vous avez la possibilité d'acheter votre sapin de Noël le

**Samedi 14 décembre 2013 dès 13h00**  
**dans le cadre du Marché de Noël**  
**à la salle polyvalente de l'école à Bossonnens**



## Divers

Ouverture de la déchetterie	Secrétariat communal
du 16 octobre au 14 avril	mardi de 13 h 00 à 17 h 00
mercredi de 13 h 30 à 15 h 00	mercredi de 17 h 00 à 18 h 30
et de 17 h 30 à 18 h 30	vendredi de 13 h 00 à 17 h 00
samedi de 10 h 00 à 12 h 00	fermé du 23 décembre au 3 janvier

Le Conseil communal tient à remercier toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps et leur compétence pour la bonne marche de notre communauté en 2013 et vous souhaite de

*Joyeuses fêtes et*

*une Bonne Année 2014*



